

RD-CONGO

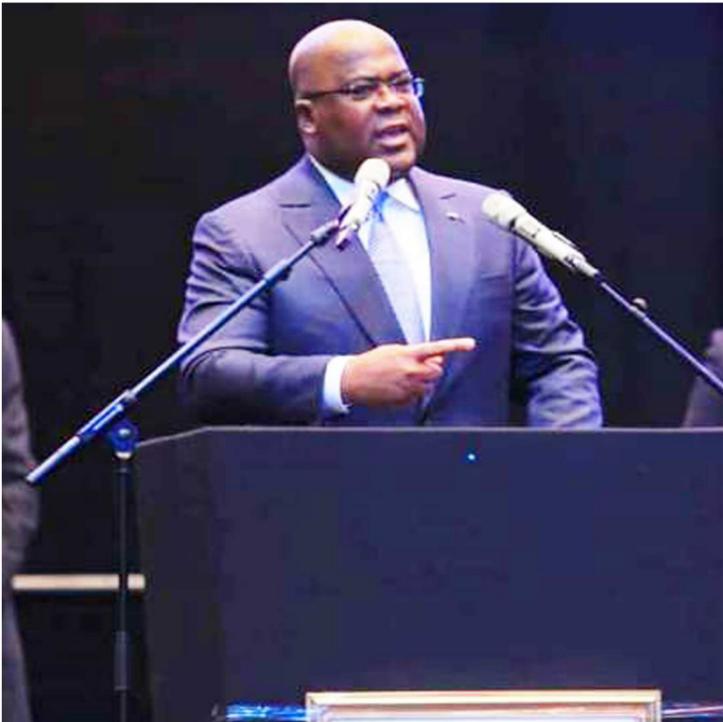


LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 F.CFA

www.adiac-congo.com

N° 3661 - MARDI 21 JANVIER 2020



Félix Tshisekedi s'exprimant face aux congolais de Londres

SOMMET UK-AFRICA

Félix Tshisekedi à cœur ouvert avec les Congolais de Londres

Le dimanche 19 janvier, Félix Tshisekedi, de passage à Londres dans le cadre du sommet UK-Africa pour l'investissement, avait tenu à deviser avec la communauté congolaise établie en Grande Bretagne. D'un esprit alerte et usant d'un franc-parler quasi inhabituel, Félix Tshisekedi a réaffirmé sa détermination à ne ménager aucun effort pour le retour de la paix sur toute l'étendue de la République démocratique du Congo.

Félix Tshisekedi a réfuté l'étiquette de traître que ses détracteurs veulent lui accoler à tort avant d'atterrir sur un autre sujet qui fâche : la « congolité » des Banyamulenge. D'après Félix Tshisekedi, ces derniers sont des Congolais puisque restés de génération en génération en RDC. Des propos qui ont suscité des remous dans la salle.

Page 3

AFFAIRE GÉCAMINES

La communauté Luba appelle la justice à clôturer «un dossier creux»



Le pasteur Ngoy Mulunda et l'honorable Félix Kabange Numbi

La communauté luba qui s'est réunie, le vendredi 17 janvier, à Kinshasa sur initiative de son comité urbain, s'est penchée sur plusieurs dossiers d'actualité, notamment l'évaluation de l'année 2019, le développement de l'Espace Buluba Ibukata, sans oublier, le dossier de deux cents millions d'euros de la Gécamines. Sur ce dernier dossier, la communauté luba le considère comme creux et politisé. « La justice devra y mettre un terme étant donné qu'il s'agit d'un complot politico-juridique », a fait savoir une source proche de cette association qui demande à ce que la justice puisse très rapidement clôturer ce dossier monté contre un digne fils du pays, en la personne d'Albert Yuma.

Page 3

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Le document de la politique nationale validé techniquement



Les membres du gouvernement central ont pris part à cet atelier

Cet important document définit la vision spatiale du pays en matière d'aménagement du territoire d'ici 2050 pour faire de la RDC un pays plus cohérent, attractif, compétitif, développé, fort au cœur de l'Afrique.

La validation technique de ce document moyennant amendements

et enrichissements a eu lieu récemment au cours d'un atelier national qui s'est tenu au chapiteau du Pullman Hôtel. Ce document est important dans la mise en œuvre des orientations stratégiques de l'aménagement du territoire qui est un secteur transversal et multi-sectoriel.

Page 2

FOOTBALL

La RDC gagne la première édition du Tifoco à Kinshasa

La République démocratique du Congo (RDC) a été vainqueur du premier tournoi international de football du Congo (Tifoco) 2020. C'est donc le premier trophée remporté par la sélectionneur N'sengi Biembe avec les Léopards locaux qui aiguisent

déjà leurs armes pour le championnat d'Afrique des nations.

En finale de cette compétition organisée par la Fondation pour le développement du football africain, sous la Fédération congolaise de football association et le sponsoring de la

FBN Bank, les joueurs du sélectionneur Christian N'sengi Biembe se sont imposés sur les Menas du Niger par trois buts à un. En match de classement, le Congo Brazzaville a battu le Burkina Faso par un but à zéro.

Page 5



Les léopards Chan 2018

ÉDITORIAL

Hommage

Il avait quatre-vingt-quinze ans, avait gravi un à un tous les échelons de la hiérarchie militaire en France, avait assumé les plus hautes fonctions dans la marine nationale puis dans le monde très secret du renseignement et, pour finir, avait concentré son énergie dans l'observation et l'analyse stratégique du monde complexe dans lequel nous vivons aujourd'hui. Décédé à Paris en début de semaine dernière il a reçu hier, dans la Cathédrale Saint Louis des Invalides puis dans la Cour du prestigieux Hôtel un double hommage : celui de l'Eglise, d'abord, lors d'une messe qui a rassemblé des centaines de parents et d'amis, celui de l'Etat français ensuite lors de la cérémonie militaire d'adieu qui a suivi.

Si nous évoquons ici le double hommage qui lui a été rendu hier c'est parce qu'il a aidé, de façon discrète mais efficace, le Congo et plus généralement l'Afrique dans les moments difficiles que ceux-ci ont connus à diverses reprises ces dernières décennies.

Très bien informé, en relation constante avec des autorités et des institutions de haut niveau, disposant de réseaux aussi divers que puissants, l'Amiral Pierre Lacoste a contribué clairement à faire connaître la réalité géopolitique de cette partie de l'Afrique qu'il considérait à juste titre comme l'une des zones les plus stratégiques de la planète. S'il n'est jamais apparu sur la scène publique, discrétion oblige, il a indiscutablement influencé de façon positive les jugements qui étaient portés sur le continent noir.

Ajoutons, pour compléter ce qui précède et expliquer à nos lecteurs pourquoi sa disparition nous touche tout particulièrement, que c'est ce même Amiral Pierre Lacoste qui a remis à l'un des nôtres, en 2007, la croix de chevalier de la Légion d'Honneur que venait de lui attribuer le président Jacques Chirac. Un geste fort, amical, qui lui avait permis de rappeler en termes très chaleureux à ceux qui l'entouraient ce jour-là l'attention que la France porte à l'Afrique et aux Africains.

Là où il repose désormais pour l'éternité, l'on peut être certain qu'il observe plus que jamais avec attention le monde qui est le nôtre. Avec l'espoir que nous saurons résoudre les problèmes auxquels celui-ci se trouve confronté.

Le Courrier de Kinshasa

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Le document de la politique nationale validé techniquement

L'important document définit la vision spatiale du pays en matière d'aménagement du territoire d'ici 2050 pour faire de la RDC un pays plus cohérent, attractif, compétitif, développé, fort au cœur de l'Afrique.

La validation technique de ce document moyennant amendements et enrichissements a eu lieu récemment au cours d'un atelier national qui s'est tenu au chapiteau du Pull Man Hôtel. Compte tenu de l'importance de ce document dans la mise en œuvre des orientations stratégiques de l'aménagement du territoire qui est un secteur transversal et multisectoriel, l'on a noté la présence à cet atelier des membres du gouvernement central, des gouverneurs des provinces, des députés et sénateurs, des partenaires techniques et financiers, des représentants des institutions publiques et privées... Pour le ministre de l'Aménagement du territoire, Aggée Aje Matembo Toto, qui a présidé cet atelier national, la validation de la politique nationale d'aménagement du territoire (PNAT) marque un grand jour pour la RDC. « C'est un pari gagné pour l'aménagement du territoire. Avec une politique nationale enrichie et validée, c'est une grande satisfaction pour le gouvernement parce que d'ores et déjà nous pouvons annoncer que demain ne sera pas comme hier, les normes et les jeux sont connus grâce à la politique nationale d'aménagement du territoire », a-t-il affirmé. Satisfait de la validation technique de la politique nationale d'aménagement du territoire, Aggée Aje Matembo s'est dit être le témoin privilégié à la tête de ce ministère « de pouvoir marquer



un but puissant qui amène le pays à être au même diapason que les autres pays du monde qui sont aménagés. Aujourd'hui, il y a lieu de croire avec la politique nationale d'aménagement du territoire qui doit tenir compte de tous les aspects, nous voulons avoir de nouvelles villes, nouvelles cités et nouveaux villages aménagés.» Le patron de l'Aménagement du territoire en RDC laisse entendre qu'il n'était pas normal, bientôt soixante ans, de demeurer dans une république sans une politique d'aménagement du territoire. Il soutient, en outre, qu'il n'y aura plus de lotissements qui ne soient pas passés par la viabilisation et la politique nationale d'aménagement du territoire, tout en insistant sur le fait que cette politique ne devra pas souffrir du déficit communicationnel. « Elle doit être vulgarisée partout dans les coins et recoins de la RDC. C'est une victoire car, 60 ans bientôt, la RDC se dote d'une politique nationale d'aménagement du territoire. C'est un nouvel an qui commence en aménagement du territoire », a-t-il éclairé.

Les membres du gouvernement central

Bien avant l'allocution du ministre Aggée Aje Matembo, le représentant résident adjoint du Pnud, Laurent Ridasingwa, a fait savoir que la PNAT a été élaborée dans une approche largement participative impliquant plusieurs parties prenantes. Quant à la concrétisation de la vision de la PNAT, Laurent Rudasingwa pense qu'il faut orienter les actions de l'aménagement du territoire notamment vers la mise en cohérence des politiques, instruments et outils sectoriels nationaux et provinciaux en vue de garantir un développement durable et équilibré du pays ; le renforcement de l'intégration physique et économique nationale et régionale, l'amélioration des conditions de vie des populations... Après la validation technique de la PNAT, ce document sera présenté au conseil des ministres par le ministre de tutelle. Ensuite, il sera transmis au Parlement pour sa validation politique avant d'être promulgué par le chef de l'Etat.

Blandine Lusimana

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Firmin Oyé, Jean Kodila
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mbooussa Gassia

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service),

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Quentin Loubou (Coordination), Durly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikomat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -

Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Administration des ventes : Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngono

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél. : 06 700 09 00
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

LONDRES

Félix Tshisekedi face à la diaspora congolaise

Le dimanche 19 janvier, Félix Tshisekedi, de passage à Londres dans le cadre du sommet UK-Africa pour l'investissement, avait tenu à deviser avec la communauté congolaise établie en Grande Bretagne.

En compagnie de son épouse, la première dame Denis Nyakeru, le chef de l'Etat s'est livré à un exercice laborieux face à une diaspora en déconnexion avec les réalités du Congo profond. Une diaspora en déphasage par rapport aux enjeux sociopolitiques et géostratégiques du pays et qui avait besoin d'un nouvel éclairage pour appréhender certains faits d'actualité et les décrypter selon leur vrai contexte. La salle réquisitionnée pour servir de cadre à ce grand oral était remplie comme un œuf, preuve que les Congolais de Londres étaient avides d'apprendre de la bouche du cinquième président de l'histoire politique de la RDC les nouvelles de leur pays.

D'un esprit alerte et usant d'un franc-parler quasi inhabituel, Félix Tshisekedi a réaffirmé sa détermination à ne ménager aucun effort pour le retour de la paix sur toute l'étendue de la RDC.



Félix Tshisekedi s'exprimant face aux congolais de Londres

Cela devrait passer au préalable par la traque des groupes armés dont les ADF, à Beni au Nord-Kivu. Tout en saluant les prouesses dont font preuve actuellement les forces régulières au front pour venir à bout de ce groupe armé d'obédience ougandaise, Félix Tshisekedi s'est plaint de la persistance des violences à Beni lesquelles violences procèdent, selon lui, d'un plan savamment concocté par les ennemis de la

RDC. « La question de Beni n'est pas une question d'agression extérieure. C'est une question de complot de ceux qui font notamment le trafic des minerais et qui profitent de cette situation », a-t-il déclaré avant de souligner sa détermination d'en finir, une fois pour toute, avec la horde des groupes armés qui sèment la désolation dans cette partie du pays. Pourquoi l'insécurité est-elle devenue endémique à Beni et ses

environs ? L'affairisme auquel se livreraient les groupes armés en serait la principale cause, à en croire Félix Tshisekedi qui dénonce, par ailleurs, la tendance d'une certaine opposition à lui faire porter le chapeau de cette situation afin de couvrir la main basse que des multinationales et autres font sur les minerais. Il a réfuté l'étiquette de traître que ses détracteurs veulent lui accoler à tort avant d'atterrir sur un autre

sujet qui fâche : la « congolité » des Banyamulenge. D'après Félix Tshisekedi, ces derniers sont des Congolais puisque restés de génération en génération en RDC. Des propos qui ont suscité des remous dans la salle marquant la désapprobation d'une catégorie des compatriotes plutôt extrémistes et peu enclins à cohabiter avec ceux qu'ils considèrent, encore et toujours, comme des étrangers.

Saisissant l'opportunité de ce face-à-face avec la diaspora congolaise de Londres, le président de la République a fustigé le comportement de certains « combattants » qui s'en prennent à leurs compatriotes à l'étranger ou qui relaient, sans le moindre discernement, des allégations sans fondements aux fins de nuisance à la première institution du pays. « Le vrai combattant est celui qui dit la vérité et qui se bat pour la vérité et non qui combat son propre frère », a-t-il lâché. Une vraie interpellation censée aboutir à une réelle introspection pour une requalification du rôle et de la mission du « combattant », à Londres, Paris, Bruxelles et ailleurs sur le vieux continent.

Alain Diasso

AFFAIRE GÉCAMINES

La communauté Luba appelle la justice à clôturer «un dossier creux»

La communauté luba, qui s'est réunie, le vendredi 17 janvier, à Kinshasa sur initiative de son comité urbain, s'est penchée sur plusieurs dossiers d'actualité, notamment l'évaluation de l'année 2019, le développement de l'Espace Buluba Ibukata, sans oublier le dossier de deux cents millions d'euros de la Gécamines.

La réunion a été non seulement l'occasion pour les notables de la communauté Luba d'échanger les vœux du Nouvel An mais aussi de donner leur position sur le fameux dossier de deux cents millions d'euros de la Gécamines. Selon l'honorable Félix Kabange Numbi Mukwampa, membre de cette communauté qui a fait la restitution de cette réunion à la presse, le dossier de deux cents millions d'euros de la Gécamines est creux et politisé. «La justice devra y mettre un terme», insiste-il tout en ajoutant que «la communauté s'est rendue compte qu'il s'agit d'un complot politico-juridique. Voilà pourquoi elle demande à ce que la justice très rapidement puisse clôturer ce dossier qui est creux et qui est tout simplement politisé. La communauté Luba apporte également son soutien à Albert Yuma.» Félix Kabange Numbi soutient sans ambages qu'il s'agit d'un



Le pasteur Ngoy Mulunda et l'honorable Félix Kabange Numbi faisant la restitution de la réunion

complot monté contre un digne fils du pays en la personne d'Albert Yuma qui a mis toute son expertise au service de la nation congolaise. «Vraiment, je le dis sans peur d'être contredit que c'est un complot inutile, un complot contre un digne fils du Katanga qui a beaucoup travaillé et qui s'est sacrifié pour cette nation. Et nous savons pourquoi il y a ce combat. Comprenez que lorsqu'un des nôtres est attaqué,

nous avons le devoir de l'entourer et de l'accompagner. Le Ministre honoraire de l'Aménagement du territoire affirme que ce dossier vise tout simplement à salir l'un des leurs, car, fait-il savoir, s'il était fautif, la justice l'aurait déjà condamné. « Pourquoi la justice ne le fait pas, parce qu'on sait que ce dossier est creux, c'est politisé. C'est pourquoi nous en appelons à la justice, nous avons confiance en

notre justice».

Pour l'élu de Malemba Nkulu, il ne s'agit pas d'une tribalisation de ce dossier mais c'est un dossier que « nous sommes en train de prendre à bras-le-corps parce que la Gécamines est au Katanga et cette entreprise a eu à nourrir cette République démocratique du Congo pendant des années. Et aujourd'hui, c'est un digne fils du Katanga qui a été attaqué, voilà pourquoi nous sommes

avec lui, nous l'accompagnons, nous ne voulons pas qu'on prenne des décisions politiques, nous avons besoin des décisions juridiques claires et qui puissent faire la part des choses avec la politisation actuelle du dossier ». Les notables luba ont aussi, au cours de cette réunion, apporté leur appui, leur attachement inconditionnel, leur soutien et leur accompagnement au premier des notables qui est le président honoraire Joseph Kabila Kabange. Ils ont aussi réitéré leur soutien au Premier ministre Sylvestre Ilunga Ilunkamba. Ils le félicitent pour le travail qu'il est en train d'accomplir. «Il est le premier Premier ministre à diriger un gouvernement de coalition. Donc, ce n'est pas très facile la tâche qu'il a, et la communauté est là pour l'accompagner», affirme le député national Félix Kabange qui, par ailleurs, soutient que la communauté luba suit avec attention les enjeux de l'heure, et promet de continuer de réunions au niveau des provinces, notamment pour les enjeux de 2023 et le développement de l'espace buluba ibukata qui est, à en croire Félix Kabange Numbi, l'une des grandes tribus si ce n'est pas la plus grande en nombre et représentation.

Blandine Lusimana

HAUT-KATANGA

L'Asadho s'inquiète de la vie des pasteurs des églises de réveil

Citant plusieurs cas d'assassinats, l'ONG pense que cette catégorie de « serviteurs de Dieu » serait en danger de mort.

L'Association africaine de défense des droits de l'homme (Asadho) s'est dite préoccupée par les actes d'intimidations, menaces de mort, tentative d'assassinat, de viol incestueux ainsi que d'assassinat dont sont victimes certains pasteurs des églises de réveil à Lubumbashi et ses environs. L'ONG fait, en effet, savoir que le 05/12/2019 à 3h20 du matin, au quartier 3, sur l'avenue Kimbala, de la commune de la Ruashi, le pasteur Tshibang de l'église « Temple de l'Eternel » et sa femme ont été abattus à bout portant dans leur maison par des bandits à mains armées, après que le mari a refusé d'obtempérer à l'ordre de faire l'inceste avec sa fille aînée âgée de 16 ans. Alors que le 10 du même mois à la Katuba 2, derrière le Lycée Tujikaze, au n°12 de la rue Publique, un autre pasteur, Mutombo wa

« Ils lui ont déclaré qu'ils avaient reçu pour mission de le tuer s'il refusait de violer ses deux filles âgées respectivement de 13 et 16 ans. L'infortuné a eu la vie sauve qu'après avoir commis l'acte de viol sur ses propres filles »

Biyukeno, avait été attaqué par des bandits qui ont cassé sa maison et s'y sont introduits. « Ils lui ont déclaré qu'ils avaient reçu pour mission de le tuer s'il refusait de violer ses deux filles âgées respectivement de 13 et 16 ans. L'infortuné a eu la vie sauve qu'après avoir commis l'acte de viol sur ses propres filles », regrette l'Asadho, en soulignant qu'après le départ des bandits qui ont encore emporté 300 dollars américains et cinq téléphones cellulaires, le pasteur s'est donné la mort par pendaison.

Les faits motivent l'appréhension de l'Asadho

Selon cette association, le 25 décembre 2019, à Kawama, une bourgade située à plus de 15km de la ville de Lubumbashi, lors du culte dominical, le pasteur Elias Ngandwe Mulopwe, âgé de 70 ans, avait reçu la somme de 500 USD à titre d'offrandes et/ou dimes. Celui-ci sera visité par les bandits qui l'ont tué après lui avoir ravi cette somme. Alors que dans la nuit du 31 décembre 2019 au 1er janvier 2020, évangéliste à la 30e Communauté pentecôtiste au Congo, pa-

roisse Eau vive de la Ruashi, habitant le quartier Kabetshia, Stéphane Kazadi a été tué non loin de son domicile par des personnes non autrement identifiées mais portant la tenue de la police.

Dans son monitoring, l'Asadho relève également qu'en date du 7 au 8 janvier, sur l'avenue Karavia n° 119, au quartier Bagdolité, un autre pasteur, Jean Marc Mulumba, âgé de 68 ans, sa femme Pétronie Musau, âgée de 50 ans, et leur fils Jean Marc Kadiebwe, âgé de 25 ans, ont été tués par des personnes non autrement identifiées portant la tenue de la police et de l'armée. Et le 14 janvier 2020, au quartier Kilobelobe, dans la commune Annexe à Lubumbashi, le pasteur Félicien Bamonza Ngeleka, âgé de 69 ans, apôtre à la 8e CPAC, a été tué par des bandits armés.

Face à ce qu'elle qualifie de recrudescence de l'insécurité dans la ville de Lubumbashi, l'Asadho appelle la police nationale congolaise (PNC) à jouer pleinement sa mission

constitutionnelle qui est de protéger les personnes et leurs biens. L'ONG recommande, en plus, au gouvernement provincial de prendre toutes les mesures pour que la PNC remplisse pleinement sa mission de protéger les personnes et leurs biens.

Le gouvernement provincial est également appelé à doter la PNC des moyens logistiques adéquats pour qu'elle soit à mesure d'assurer la sécurité à tous, particulièrement aux pasteurs qui sont la cible des bandits à mains armées ; alors que l'ONG attend de lui aussi de prendre des dispositions pour que tous les bandits arrêtés puissent répondre de leurs actes devant la justice congolaise. L'Asadho exhorte les confessions religieuses à mobiliser leurs adeptes contre l'insécurité qui cause des morts dans la ville de Lubumbashi et à apporter un soutien spirituel, matériel et financier aux familles des pasteurs assassinés.

Lucien Dianzenza

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



* CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

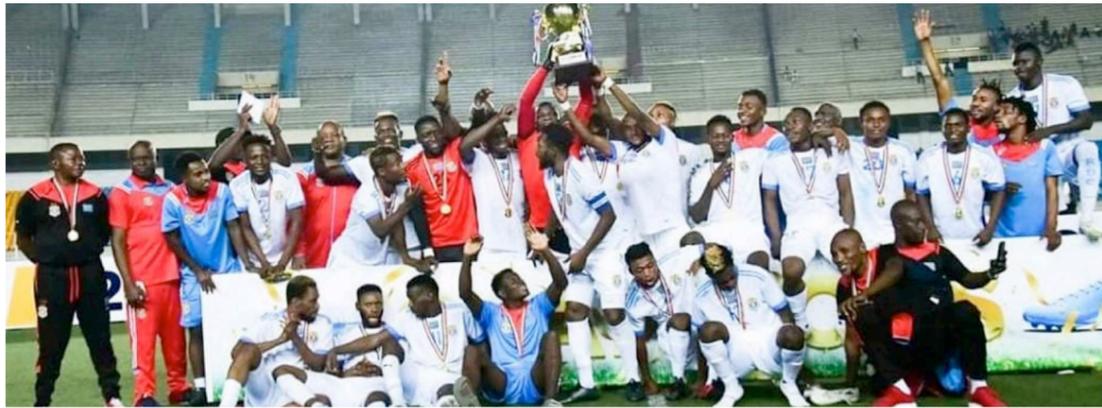
CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



FOOTBALL

La RDC gagne la première édition du Tifoco à Kinshasa



Les Léopards locaux, vainqueurs de la première édition du Tifoco à Kinshasa

La République démocratique du Congo (RDC) a été vainqueur du premier tournoi international de football du Congo (Tifoco) 2020. C'est donc le premier trophée remporté par le sélectionneur N'sengi Biembe avec les Léopards locaux qui aiguisent déjà leurs armes pour le championnat d'Afrique des nations (Chan).

Les Léopards locaux de la RDC ont remporté, le dimanche 19 janvier, au stade des Martyrs à Kinshasa la première édition du Tifoco. En finale de cette compétition organisée par la Fondation pour le développement du football africain, sous la Fédération congolaise de football association (Fécofa) et le sponsoring de la FBN Bank, les joueurs du sélectionneur Christian N'sengi

Biembe se sont nettement imposés sur les Menas du Niger par trois buts à un. Vinny Bongonga a été auteur d'un doublé au cours de cette rencontre, à la 30e et 52e minute sur penalty. Entré en jeu en deuxième période, Jackson Muleka a inscrit le troisième but des Léopards à la 90e minute. Le prodige du Tout-Puissant Mazembe a même été désigné meilleur joueur du tournoi. Avant ce troisième réalisation, les Menas ont pu réduire le score par Lawali Souleymane à la 72e minute de jeu. En match de classement, les Diables rouges du Congo Brazzaville ont battu les Etalons du Burkina Faso par un but à zéro. En première journée, le vendredi 17 janvier, rappelle-t-on, la RDC avait difficilement eu raison du Congo Brazzaville par la marque d'un but à zéro. Jackson Muleka avait inscrit l'unique but de

la partie à la 80e penalty. Et le Niger avait défait le Burkina Faso par le même score d'un but à zéro.

Notons que quatre pays ont pris part à cette première édition du Tifoco, le Congo Brazzaville, le Niger, le Burkina Faso et naturellement la RDC, pays hôte de la compétition. Ce tournoi, indique-t-on, a été une sorte de premier test des Léopards locaux qui sont en train de se reconstituer avant de prendre part à la sixième édition du Chan prévu pour avril au Cameroun. La RDC a donc débuté sa préparation pour cette compétition de la Confédération africaine de football réservée uniquement aux sélections nationales composées des joueurs évoluant dans leurs championnats respectifs.

Martin Engimo

MONDIAL QATAR 2022/ZONE AFRIQUE

La RDC dans le premier chapeau

La République démocratique du Congo (RDC) est placée dans le premier chapeau du tirage au sort des éliminatoires de la Coupe du monde Qatar 2022. Ledit tirage s'effectue ce mardi 21 janvier au Caire en Egypte pour le compte de la zone Afrique. L'on apprend que la Fédération internationale de football association (Fifa) a tenu compte de son dernier classement des pays pour constituer ces chapeaux du tirage au sort. Et la RDC a bouclé l'année 2019 en occupant la dixième position sur le continent. Aussi se retrouve-t-elle dans le premier chapeau avec neuf autres pays que sont le Sénégal, la Tunisie, le Nigeria, l'Algérie, le Maroc, le Ghana, l'Egypte, le Cameroun et Mali. Le deuxième chapeau se compose des nations africaines qui ne figurent pas dans le top 10 continental comme le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, l'Afrique du Sud, la Guinée, l'Ouganda, le Cap-Vert, le Gabon, le Bénin, la Zambie et le Congo Brazzaville.

Soulignons que quarante pays vont participer aux éliminatoires de la Coupe du monde prévue pour 2022 au Qatar. Ces pays devront être répartis en dix groupes de quatre équipes qui s'affronteront en aller et retour en formule championnat. Les premiers de chaque groupe se qualifieront pour le dernier tour. Ensuite, un tirage au sort sera effectué sur les dix pays afin qu'ils se mesurent en aller et retour dans une sorte de matchs de barrage. Et c'est de là que sortiront les cinq pays qui représenteront l'Afrique au Mondial qatari.

M.E



Les Léopards A de la RDC

CAF-C1/PHASE DES GROUPES

Mazembe va défier Zamalek au Caire sans Trésor Mputu

Privé de Trésor Mputu, indisponible à la suite des ennuis de santé, le TP Mazembe ira éviter une défaite face à Zamalek SC au Caire en Egypte qui aura besoin d'un succès pour se qualifier en quarts de finale.

Le Tout-Puissant Mazembe s'est envolé de Lubumbashi, le lundi 20 janvier, pour le Caire en Egypte afin d'affronter, le vendredi 24 janvier, Zamalek Sporting Club, en match de la cinquième journée du groupe A de la phase des groupes de la Ligue des champions de la Confédération africaine de football (CAF). L'on apprend que le meneur du jeu Trésor Mputu ne fait pas partie du groupe de dix-huit joueurs qui ont pris un vol régulier d'Ethiopian Airlines en direction de la capitale tunisienne. L'entraîneur Pamphile Mihayo Kazembe va donc composer sans Trésor Mputu qui a livré un match de facture lors de la victoire à l'arrachée des Corbeaux à Lubumbashi face aux Angolais de Primeiro do Agosto en quatrième journée. Le métronome aurait un petit souci sanitaire, a-t-on laissé croire. La direction de Mazembe a, dans un message, indiqué : « À la suite de son indisponibilité pour raison de santé, Trésor Mputu renonce au voyage pour le Caire de ce lundi après-midi. » Qu'à cela ne tienne, Mazembe disposera de sa pépite, Jackson Muleka,



Les joueurs de Mazembe en route pour le Caire (photo tpmazembe.com)

fer de lance de son attaque et aussi de Chico Ushindi wa Kubanza, ou de l'apport de l'expérimenté Patou Kabangu Mulota. Déjà qualifié pour les quarts de finale de la C1 africaine avec dix points dans sa gibecière à deux journées de la fin de la phase des groupes, Mazembe est en bonne posture. L'on rappelle que lors de la première confrontation entre les deux clubs, Zamalek avait volé en éclats sur le gazon synthétique du stade TP Mazembe de Kamalondo à Lubumbashi, écrasé par trois buts à zéro. Mputu (auteur d'un but exceptionnel), Patou Kabangu (entré en jeu auteur de trois passes décisives) et Jackson Muleka (auteur d'un doublé) ont scellé le sort de la partie en deuxième période. Les retrouvailles du Caire s'an-

noncent houleuses, d'autant plus que Zamalek tentera de rendre la monnaie de sa pièce à Mazembe privé de Trésor Mputu. Avec sept points et pas encore qualifié, Zamalek aura besoin d'une victoire à la maison et de composer son billet pour les quarts de finale avant la dernière journée de cette phase des groupes. Les dix-huit joueurs de Mazembe ayant effectué le voyage du Caire sont Sylvain Gbohovo, Ibrahim Mounkoro, Godet Masengo, Wonlo Coulibaly, Joseph Benson Ochaya, Kabaso Chongo, Tandji Mwape, Christian Koffi Kouame, Jean-Vital Ourega, Isaac Amoah, Patou Kabangu, Rainford Kalaba, Djos Issama, Kevin Mondeko, Glody Likonza, Isaac Tshibangu, Jackson Muleka et Chico Ushindi.

M.E

SANTÉ PUBLIQUE

Le Synaméd et le Syméco divisés sur l'opportunité du mouvement de grève des médecins

Alors que le premier syndicat appelle ses affiliés à respecter, à partir de ce 20 janvier, le mot d'ordre de service minimum assuré pour les urgences, le second ne se sent pas concerné par cette décision et veut voir ses membres vaquer à leurs occupations jusqu'à l'expiration du préavis de grève.

Le Syndicat des médecins du Congo (Syméco) ne sent pas concerné par le service minimum dans les hôpitaux décidé par le Syndicat national des médecins (Synaméd). Il a appelé ses affiliés à poursuivre leur travail jusqu'à la date de l'expiration de leur préavis de grève, le 25 janvier. Dans une intervention en rapport avec ce mouvement, le secrétaire général du Syméco, le Dr Juvénal Muanda, a, par ailleurs, dit attendre du gouvernement un engagement social sérieux pour maintenir la paix sociale.

Il est rappelé que les médecins membres du Synaméd ont entamé, depuis ce 20 janvier, un mouvement de grève dans la plupart d'établissements médicaux publics, avec un service minimum assuré pour les urgences. De son côté, ce syndicat se dit, cependant, disposé à payer l'impôt sur le revenu professionnel calculé sur le traitement de base et la prime de risques et non sur les

avantages sociaux dont le transport et le logement.

Le gouvernement appelle les médecins à la patience

Le ministre de la Santé publique, le Dr Eteni Longondo, invite, par ailleurs, tous les médecins à la patience et à suspendre leurs mouvements de grève. Il a également rassuré sur les efforts du côté du gouvernement pour améliorer le social des médecins congolais. « Nous leur avons dit que nous comprenons leurs revendications, que le gouvernement va prendre des dispositions pour y répondre car, à partir de mardi, nous serons en atelier résidentiel pour discuter ensemble et trouver des solutions », a souligné le ministre de la Santé publique. Malheureusement, a regretté le Dr Eteni, aujourd'hui, ils ont déclenché le mouvement de grève. Le ministre lance un appel d'apaisement tout en demandant aux médecins de continuer à soigner les patients. La mesure de grève, rappelle-t-on, a été prise à la suite de l'indifférence du gouvernement central à certaines revendications des médecins dont celle de la retenue à la source de l'impôt sur le revenu professionnel notamment sur les primes et autres avantages.

Lucien Dianzenza

COOPÉRATION

Le Conseil présidentiel pour l'Afrique consulte la diaspora congolaise

Après les multiples approches, l'année dernière, menées par le président français Emmanuel Macron pour la mise en place d'un nouveau partenariat stratégique concernant la diaspora africaine, 2020 s'amorce par des contacts concrets entre les représentants de la société civile et le Conseil présidentiel pour l'Afrique.

C'est dans ce cadre que s'est tenue le mercredi 15 janvier, entre autres, la réception par Wilfrid Lauriano do Rego, coordonnateur du Conseil présidentiel pour l'Afrique remanié, en sigle CPA, de la délégation de sept membres de la société civile issue de l'immigration, dont la Congolaise Agnès Ounounou, initiatrice de la Caravane des voix de la diaspora, faisait partie.

A l'égard de la délégation, le coordinateur du CPA a tenu à rappeler les nouvelles bases



Réception de la délégation de la diaspora, le 15 janvier, à l'Élysée par Wilfrid Lauriano do Rego, coordonnateur du CPA

«...Nous avons répondu à cette invitation pour faire entendre nos attentes et initier le dialogue société civile / institutions, avec un réel espoir de voir nos doléances transmises et faire l'objet d'une réalisation concrète »,

que l'Élysée veut poser pour l'Afrique, à savoir sortir du paternalisme et s'appuyer plutôt sur le rôle de la diaspora. Car le constat actuel montre indéniablement que la France est face à une perte d'influence politique et économique sur le continent.

Pour ceux qui sont en charge de conseiller le président français, il est temps de l'éclairer sur les enjeux de la complexité de la relation entre la France et l'Afrique ; de développer un lien permanent avec la société civile

et la jeunesse ; de formuler des propositions d'actions sur des secteurs d'avenir de la relation entre la France et l'Afrique tels que l'entrepreneuriat / l'innovation, le développement durable, l'éducation, la santé ensuite, et, enfin, de lui transmettre les perceptions de la relation entre la France et les pays africains recueillies en Afrique, notamment auprès des jeunes générations. Ce changement de code a donné l'occasion à Agnès Ounounou de pouvoir formuler, auprès du coordinateur, lors de la

réception, sa vision telle qu'elle se dégage des attentes actuelles des Congolais de l'étranger. Des attentes tournées vers l'innovation ou l'emploi des femmes dans leurs divers lieux de vie, tout en ayant un regard vers leur pays d'origine. « Nous sommes les ambassadeurs naturels entre le Congo et la France dans la pluralité et la diversité de nos expériences et retour d'expériences de vie ici et là-bas. Nous avons répondu à cette invitation pour faire entendre nos at-

tentes et initier le dialogue société civile / institutions, avec un réel espoir de voir nos doléances transmises et faire l'objet d'une réalisation concrète », a confié la présidente de l'association Diaspora Congo Brazzaville, heureuse d'avoir été conviée à l'Élysée. Et de rappeler que la diaspora congolaise est composée d'hommes et de femmes animés d'une volonté de mettre leur énergie, leurs compétences et leurs ressources au service du développement, à la fois du Congo et de la France. « Nous remercions le CPA de nous associer aux recherches appropriées pour mettre en valeur l'Afrique créative. Cette méthode nous place au premier plan pour consolider le réseautage, mobiliser / améliorer les conditions de vie de la diaspora et permettre la mise en place du renouvellement des relations Afrique-France », a-t-elle souligné en rappelant la participation de la diaspora au Sommet Afrique-France 2020.

Marie Alfred Ngoma



THE TONY ELUMELU
FOUNDATION

GAGNE \$5000
POUR LANCER
TON PROJET 

INSCRIPTION EN LIGNE
DU 1^{ER} JANVIER AU 1^{ER} MARS



Rendez-vous sur le site
tefconnect.com

NÉCROLOGIE

Jean Bruno Ndokagna, agent des Dépêches de Brazzaville, Okombi (Macaire, Didier, Jeannie et Médard) annoncent aux parents, amis et connaissances que l'inhumation de leur grand-frère et petit-frère, le sergent de police (UGF), Prospère Okombi, est fixée au mercredi 22 janvier, selon le programme ci-après :

- 9h00 : levée de corps à la morgue municipale ;
- 11h00 : recueillement au domicile, n°83 bis, rue Kouyou à Poto-Poto ;
- 13h00 : départ pour le cimetière privé ;
- 16h00 : fin de cérémonie.



IN MÉMORIAM

19 janvier 2019 - 19 janvier 2020

Voici un ans que papa François Delphin Etombe alias De finance a été rappelé à Dieu.

En ce jour de triste anniversaire chargé d'émotion et de souvenirs pour ce grand Baobab et unique rassembleur de notre famille, tes enfants et petits fils demeurés constants et fidèles à ta mémoire jurent de ne pas t'oublier.

Nous demandons à tous ceux qui ont connu cet illustre disparu d'avoir une pensée pieuse pour lui.

Etombert De finance, tu es pour nous un modèle, nous ne t'oublierons jamais.



21 Janvier 2012 - 21 Janvier 2020

Voici déjà huit ans que papa Addhas Mpimbi Bernard a été rappelé à Dieu.

En ce jour de triste anniversaire chargé d'émotion et de souvenirs pour ce grand rassembleur de notre famille, ta femme, tes enfants et petits-fils demeurés constants et fidèles à ta mémoire jurent de ne pas t'oublier.

Nous demandons à tous ceux qui ont connu cet illustre disparu d'avoir une pensée pieuse pour lui.

Cher papa Addhas, tu es pour nous un exemple, que ton âme repose en paix.



LIBYE

L'Europe discute de l'envoi d'une force internationale

L'Union européenne a commencé à débattre, le 20 janvier, d'une contribution de l'organisation à y déployer des troupes après la conférence de Berlin, au cours de laquelle plusieurs dirigeants s'étaient dits ouverts à l'idée d'une mission internationale, pour aider à garantir le cessez-le-feu dans le pays.

Réunis à Bruxelles au lendemain de la rencontre de Berlin, les Européens se sont penchés sur leur contribution à la mise en œuvre de l'accord international conclu dans la capitale allemande pour relancer les efforts de paix en Libye. Ils ont, à l'occasion, tenté de convaincre l'Italie de relancer l'opération navale Sophia pour contrôler l'embargo sur les armes à destination de ce pays.

Lors de la conférence de Berlin, les principaux Etats concernés par le conflit en Libye ont, dans une déclaration finale, promis de respecter l'embargo sur les livraisons d'armes à la Libye, décrété par l'ONU en 2011, et de ne plus interférer dans ses affaires intérieures pour tenter de ramener la paix dans ce pays déchiré par la guerre civile. Ce qui s'avère important au moment où les deux rivaux directs, Fayez al-Sarraj, le chef du Gouvernement d'union nationale (GNA) reconnu par l'ONU à Tripoli, et son rival qui contrôle l'est libyen Khalifa Haftar, ne sont pas prêts à enterrer la hache de guerre : ils ont refusé de se rencontrer lors de la conférence qui était placée sous l'égide de l'ONU.

Malgré cela, le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, s'est félicité de ce qu'à Berlin, les dirigeants de onze pays, à commencer par la Russie et la Turquie qui jouent un rôle-clé en Libye, ont souligné dans une déclaration commune « qu'il



La photo de famille des officiels au sommet de Berlin sur la Libye

n'y a pas de solution militaire au conflit ».

« Tous les participants se sont engagés à renoncer à des interférences dans le conflit armé ou les affaires intérieures de la Libye », a indiqué le chef de l'ONU, alors que la Turquie soutient militairement le GNA et que la Russie, malgré ses dénégations, est soupçonnée d'appuyer le maréchal Haftar, aux côtés de l'Egypte, de l'Arabie saoudite et des Emirats arabes unis.

Paris demande l'arrêt de l'envoi de combattants pro-turcs en Libye

Le président français, Emmanuel Macron, soupçonné par ses alliés européens de soutenir militaire-

ment le maréchal Khalifa Haftar, a demandé l'arrêt de l'envoi de militaires syriens pro-turcs et de militaires turcs pour soutenir le GNA.

« Je dois vous dire la vive inquiétude que m'inspire l'arrivée de combattants syriens et étrangers dans la ville de Tripoli, il faut que cela cesse », a-t-il affirmé. Si pour le secrétaire d'Etat américain, Mike Pompeo, qui avait fait également le déplacement de la capitale allemande, des « progrès » ont été faits vers « un cessez-le-feu complet » en Libye même « s'il reste des questions » sur la capacité d'en vérifier la réalité sur le terrain, le ministre russe des Affaires étrangères a, quant à lui, noté que le fossé restait béant entre les deux

principaux protagonistes de la crise libyenne. « Il est clair qu'on n'a pas réussi pour l'instant à lancer un dialogue sérieux et stable entre eux », a-t-il déclaré à la presse à Berlin.

Hormis les appels à la cessation des ingérences extérieures, au respect de l'embargo sur les armes et au cessez-le-feu permanent, les puissances mondiales et les principaux pays impliqués dans le conflit libyen se sont accordés pour la dissolution des milices en Libye. La déclaration commune prévoit « le désarmement et le démantèlement des groupes armés et des milices dans le pays, suivi par l'intégration de leurs membres dans les institutions civiles, sé-

curitaires et militaires » du pays. L'ONU est invitée à appuyer ce processus.

Le texte évoque aussi les questions des droits humains et des migrants. Il exhorte « toutes les parties libyennes au respect total du droit humanitaire international et des droits de l'homme ». De plus, la déclaration qui devrait être soumise en tant que résolution devant le Conseil de sécurité appelle à « mettre un terme aux pratiques de détention arbitraire et (...) à fermer progressivement les centres de détentions des migrants et des demandeurs d'asile ».

Les participants ont, par ailleurs, souligné l'importance de l'unification des institutions libyennes, en particulier la Banque centrale libyenne et la Compagnie nationale de pétrole (NOC). Ils ont appelé toutes les parties à garantir la sécurité des installations pétrolières, et souligné leur « refus de toute tentative d'exploitation illégale des ressources énergétiques ».

Depuis la reprise des combats entre camps rivaux en Libye en avril 2019, plus de 280 civils et 2.000 combattants ont été tués et plus de 170.000 habitants ont été déplacés, selon l'ONU. Le pays est dans le chaos et miné par les violences et les luttes de pouvoir depuis la chute du régime de Mouammar Kadhafi en 2011.

Nestor N'Gampoula

Brazzaville, le 24 janvier 2020
Hôtel Radisson Blu - Brazzaville

Thèmes

- 1/ La loi de finances 2020
- 2/ La nouvelle réglementation des changes CEMAC
- 3/ API : la situation de l'investissement au Congo et les avancées en matière de climat des affaires

Dans le cadre des Rencontres d'EY (Ernst & Young), EY Congo a le plaisir, en partenariat avec l'Agence pour la Promotion des Investissements (API), de vous convier le Vendredi 24 janvier 2020, à partir de 9 heures, à l'hôtel Radisson Blu - Brazzaville, à une réunion d'information portant sur les thèmes suivants :

- Les principales modifications de la loi de finances et ses incidences fiscales pour les comptes de l'exercice 2020
- La nouvelle réglementation des changes CEMAC
- API : la situation de l'investissement au Congo et les avancées en matière de climat des affaires

Nous vous remercions de bien vouloir nous confirmer votre participation par email à l'adresse suivante : laure.mbissa@cg.ey.com

Meilleures salutations

Informations pratiques :

Principaux Intervenants

EY / Crespim Simedo Pereira - Pierre-Alix Tchiongho - Clément Rebière - David Loemba

API / Mme Patricia Mongo, Directrice Générale API

Date

Vendredi 24 janvier 2020 de 9h00 à 13h00

Lieu

Hôtel Radisson Blu, Brazzaville centre-ville

Programme

- 9h 00 - 09 h 30 : Accueil - Petit Déjeuner
- 09 h 30 - 09 h 40 : Introduction
- 09 h 40 - 12h : Présentation des thèmes
- 12h - 12h 50 : Questions - réponses - contributions
- 12 h 50 - 13 h : Conclusion
- 13h : Cocktail apéritif

Inscription réservée aux entreprises dans la limite des places disponibles

- Frais de 50.000 F (TTC) par participant
- Gratuit pour les Abonnés EY Congo (dans la limite de 2 personnes)

Contact pour toute information et inscription

Laure Mbissa : laure.mbissa@cg.ey.com

Standard :

+(242) 06 6666661 / 05 5479999





LE RESEAU DES SMARTPHONES

KABA LISOLO
Chez Airtel, on offre 5 Giga
d'internet pour changer sa sim 3G
en 4G
***175#**

PUBLICIS AG Partners



**5GIGA
GRATUIT**

SIM MASOLO



4G

ENVIRONNEMENT

Les députés s'imprègnent des dégâts des pluies à Brazzaville

Une délégation des membres de la chambre basse du parlement, conduite par le président de la commission économie et finances, Maurice Mavoungou, est descendue sur le terrain. le 18 janvier. afin de constater les dégâts dus aux pluies diluviennes.



Les députés ont commencé leur visite à Mfilou, septième arrondissement, précisément au quartier l'Ombre, où des centaines d'habitations sont englouties par le sable. Ce quartier ne ressemble plus qu'à un terrain de football, les maisons étant ensevelies.

L'impact du sinistre a aussi gagné le quartier la Base, avec des effets

collatéraux sur l'avenue principale, rendant difficile depuis quelques années, l'accès au rond-point Mouhouni. En effet, à cause des pluies, trois têtes d'érosions se sont déclarées en amont, au quartier Sadelmi, dont la plus redoutable a déjà emporté près de quatre-vingt-dix habitations et menace l'école primaire d'Itsali, l'unique établisse-

Une zone où les maisons sont englouties par le sable au quartier l'Ombre/Adiac

ment public scolaire du quartier. Selon les riverains, cette érosion qui avance à grands pas vers le marché principal du quartier, s'était déclarée depuis 2010. Elle a fait tomber des pylônes électriques. « Mon père est décédé récemment à cause de cette situation d'ensablement. Notre maison engloutie par le sable, il n'a pas pu sup-

porter cette douleur parce que nous commençons à errer ici et là, et a fait une crise de tension », a expliqué un habitant du quartier.

Même tableau au quartier Domaine

De Sadelmi, les députés se sont rendus à Massengo dans le neuvième arrondissement Djiri, notamment au quartier Domaine où une érosion menace des habitations. Causée par une voirie abandonnée sur l'avenue qui mène au lycée scientifique, cette érosion a déjà emporté plusieurs habitations et causé d'importants dégâts au quartier Jacques Opangault. De l'autre côté, elle avance en direction du lycée scientifique, un joyau, fruit de la coopération sino-congolaise, mis en service en 2015.

Hormis cette érosion, plusieurs autres se sont déclarées aux environs de l'établissement public dans une zone de mise en défens, occu-

pée par les populations.

Maurice Mavoungou et sa suite ont bouclé leur visite à l'érosion du quartier Congo-Chine qui s'est stabilisée ces derniers temps.

Cette visite a permis aux députés d'évaluer l'ampleur des dégâts causés par les pluies diluviennes dans la capitale congolaise.

« Nous avons été instruits pour venir constater l'ampleur des faits parce que nous avons appris que le seul lycée scientifique que nous avons dans le pays est menacé par la nature. Nous ferons un rapport avec des recommandations au gouvernement et veillerons à ce qu'elles soient prises en compte », a indiqué Maurice Mavoungou.

« On fait la politique pour des gens et lorsque la vie des populations est en danger, il n'y a pas plus d'urgent que cela », a estimé le député de Ngoko, Blaise Ambeto.

Firmin Oyé

NUMÉRIQUE

Osiane 2020 veut relever le niveau de pénétration des technologies dans les entreprises

La 4ème édition du Salon international des technologies de l'information et de l'innovation (Osiane), prévue du 20 au 23 avril à Brazzaville, mettra l'accent sur l'innovation comme socle de la transformation des entreprises face aux défis de l'accélération des technologies qui bouleversent les chaînes de production, a annoncé le 20 janvier, Luc Missidimbazi, président du comité d'organisation de l'évènement.

« L'objectif de l'édition 2020 est de relever le niveau de pénétration des technologies numériques et de l'innovation dans les entreprises. Le salon ambitionne ainsi de passer en revue les évolutions technologiques, la situation du capital humain, les services proposés aux entreprises, les incitations et le frein à cette intégration, l'appui aux porteurs de projets », a-t-il indiqué lors de la présentation des activités de cette édition, devant plusieurs acteurs de l'écosystème numérique national, des partenaires du salon et des médias.

Placée sous le thème « Co-construisons notre futur », la 4ème édition ambitionne d'éclairer les participants sur l'importance d'intégrer l'innovation dans les projets de développement, dans le contexte économique et social actuel caractérisé, d'une part, par la conquête du rôle de l'innovation devenu fondamental pour le succès et la pérennité des entreprises, et d'autre part, par la nécessité de diversification des économies de la sous-région.

Plusieurs axes thématiques sont épinglés pour harmoniser ce contenu avec le thème de cette année. Le salon examinera, à titre d'illustration, les tendances

des usagers des technologies dans les prochaines années, les problématiques et défis du développement des technologies en Afrique centrale, l'émergence de projets innovants en milieu juvénile et le besoin d'innover pour s'adapter aux besoins croissants des utilisateurs, le renforcement de l'interconnexion et le développement du contenu local...

Cette année, Osiane compte accueillir plus de 10.000 participants et le salon annonce déjà une cinquantaine d'exposants et une centaine d'intervenants de plusieurs pays.

Une conférence sur le financement du numérique

Parmi les activités prévues par le salon cette année, la « table ronde pour le financement du numérique et innovation » qui se tient grâce au partenariat avec la Banque européenne d'investissement. Elle réunira bailleurs de fonds, gouvernement, partenaires au développement et les industriels. Elle devra réfléchir aux succès et défis que représente la mobilisation de l'investissement des fonds pour le numérique et l'innovation à travers le secteur privé, pour les objectifs de développement dans les pays de l'Afrique centrale. La table ronde examinera les op-

portunités que représente, pour les secteurs public et privé, le développement d'alliances pour une meilleure appropriation de l'innovation.

Osiane s'est par ailleurs associé à l'Africa Fintech Tour pour organiser, lors de cette édition, l'Africa FinTech forum. Une occasion pour le salon de soutenir le renforcement des capacités des entrepreneurs du secteur. Une équipe d'experts animera une formation d'une journée pour la conception de produits et/ou de services innovants.

Autre rendez-vous important de l'édition, le « Peering Forum de la sous-région » avec le partenariat de Google et l'Internet Society (ISOC). Le but étant de réunir les experts de l'industrie, des gouvernements et du monde de l'université, afin de partager leurs expériences sur l'évolution de l'Internet dans la sous-région Afrique centrale, à travers des ateliers spécifiques et des conférences.

Osiane 2020 n'a pas manqué de faire un clin-d'œil sur l'écosystème du mobile money. A travers la « réunion mobile money & competition policy in the digital age », le salon souhaite améliorer le niveau de compréhension des modèles opérationnels du mobile money afin de construire



Luc Missidimbazi, président de Pratic, lors de la présentation de la 4ème édition d'Osiane

des relations entre partenaires, tout en créant des liens entre les opérationnels autour de cette pratique.

Soutenu par l'Agence de régulation des postes et des communications électroniques, Osiane permet aux divers acteurs de l'écosystème des technologies de l'information de l'Afrique centrale, de se rassembler et de proposer des réponses novatrices aux besoins manifestés par les utilisateurs.

Depuis quatre ans, le salon

qu'organise l'association Pratic (Promotion, réflexion et analyse sur les technologies de l'information et de la communication) a permis à des gouvernements, des institutions internationales, des entreprises publiques et privées, des centres de recherches et universitaires, des personnalités et la société civile de mettre au cœur du développement de l'Afrique centrale un meilleur usage des technologies de l'information et une promotion des solutions innovantes.

Quentin Loubou

SANTÉ

Passer de la parole à l'acte contre le trafic des faux médicaments

Les pays signataires de l'initiative de Lomé, dont le Congo, ont décidé de criminaliser le trafic des produits médicaux de qualité inférieure et falsifiés. Les actions concrètes sont attendues sur le terrain pour éviter que le nombre de morts dû à ce fléau soit élevé sur le continent.

Le sommet des chefs d'Etat sur les faux médicaments et les médicaments falsifiés s'est clôturé le 18 janvier à Lomé au Togo. La déclaration ayant sanctionné les travaux résume l'engagement de ces derniers à lutter contre le fléau en trois axes : criminaliser le trafic des produits médicaux en introduisant dans les juridictions nationales respectives des lois et sanctions pénales, mutualiser les efforts pour assurer le respect de ces lois et leur application rigoureuse ainsi que la mise en place des mécanismes de suivi avec comme partenaire, entre autres, la Fondation Brazzaville. « C'est la première fois



La ministre en charge de la Santé lors du sommet contre le trafic des faux médicaments

« Les volontés déclinées et les intentions proclamées doivent se muer en actions concrètes »

que nous, Africains, nous emparons nous-mêmes de ce problème des faux médicaments et leur trafic, un fléau dont notre continent est la première victime. Aujourd'hui, nous commencerons par signer une déclara-

tion politique qui sera suivie dans quelques mois de la signature d'un accord-cadre et d'une feuille de route qui garantira la réalisation effective de cet engagement », a déclaré le président togolais, Faure Gnassingbé, hôte du sommet.

Le Congo fait entendre sa voix

« Les volontés déclinées et les intentions proclamées doivent se muer en actions concrètes », a déclaré la ministre de la Santé, de la population, de la promotion de la femme et de l'intégration

de la femme au développement, Jacqueline Lydia Mikolo, qui a représenté le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, à ce sommet. Selon elle, la capacité des Etats à maîtriser et contrôler les circuits d'entrée et de distribution des médicaments est en jeu, leurs aptitudes à homologuer, sans complaisance, les produits médicaux mis à la disposition des populations sont plus que jamais interpellés. « La disponibilité effective des produits médicaux de qualité et des technologies fiables dans le secteur de la santé est

une nécessité urgente », a fait savoir la ministre Jacqueline Lydia Mikolo.

Par ailleurs, le processus d'instauration de la couverture sanitaire universelle pourrait se révéler ardu si l'offre des médicaments est supplantée par des réseaux criminels de fabrication des produits médicaux contrefaits, averti la ministre congolaise en charge de la Santé. La création de l'Agence africaine des médicaments, le 11 février 2019, constitue une avancée salubre d'autant plus qu'elle permet l'articulation d'une coordination ré-

gionale plus efficace en matière de lutte contre les produits médicaux falsifiés ou de qualité inférieure, a-t-elle poursuivi.

Au niveau du Congo, plusieurs initiatives ont déjà été prises dans le cadre de cette lutte. L'implantation de la Centrale d'achat des médicaments essentiels et produits de santé, la mise en place d'une politique pharmaceutique, les opérations coup de poing contre les vendeurs illégaux des médicaments dans les rues et les marchés de plusieurs villes du pays. Dans les marchés et les rues, les vendeurs ne sont ni prescripteurs, ni dispensateurs. Les pouvoirs publics, l'Ordre des pharmaciens du Congo et le Syndicat national des pharmaciens du Congo multiplient alors les actions pour ramener de l'ordre. Mais la réalité sur le terrain est telle que les différents maillons de la chaîne du trafic des faux médicaments ne sont pas rompus. « Les actions sont menées mais plusieurs défis restent à relever », a reconnu la ministre de la Santé, de la population, de la promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement.

Rominique Makaya



SOCIÉTÉ NOUVELLE DES CIMENTS DU CONGO

« SO.NO.C.C. »

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 3.510.000.000 DE FRANCS CFA
SIEGE SOCIAL : Brazzaville REPUBLIQUE DU CONGO

AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 001 /SONOCC/DG/DAF/2020

Objet : Avis d'appel d'offres de service pour l'audit des comptes annuels de la Société Nouvelle des Ciments du Congo (SO.NO.C.C)

I- CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La SO.NO.C.C est une société anonyme avec conseil d'administration au capital de 3.510.000.000 Francs CFA. Elle est une société mixte dont les actionnaires sont la Société Chinoise CHINA ROAD AND BRIDGE CORPORATION en sigle CRBC et l'Etat Congolais. Elle est créée le 13/09/2002 en République du Congo et elle est spécialisée dans la production et la commercialisation du ciment. Le siège social est situé au Camp clairon-Résidence Stella, appartement N° 19, centre-ville, Brazzaville, République du Congo.

II- OBJET

Cet appel à candidatures a pour objet la réalisation de l'audit des comptes qui consiste à exprimer une opinion professionnelle sur la situation financière de la SO.NO.C.C conformément à la réglementation en vigueur. Le candidat retenu sera engagé pour une durée de 06 ans qui sera validée par l'Assemblée Générale conformément à l'article 704 de l'Acte Uniforme relatif au droit des sociétés commerciales et du Groupement d'intérêt économique. L'audit sera réalisé en Co-commissariat aux comptes avec le cabinet Commissariat National aux Comptes (CNC) selon les Normes Internationales d'Audit. Ces normes requièrent la mise en œuvre des diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

III- PARTICIPATION ET ORIGINE

La participation au présent appel à candidatures est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques ou morales de droit congolais installées en République du Congo

et possédant une bonne expérience justifiée dans les domaines de l'audit ou de l'expertise comptable des structures et organismes exerçant dans le secteur de la production et la commercialisation du ciment.

IV- COMPOSITION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Les candidats devront fournir les pièces ci-après, présentées en trois (03) parties et contenue dans une enveloppe fermée et scellée, ne comprenant ni cachet, ni indication sur l'identité du soumissionnaire. La première enveloppe, dite « Enveloppe A », portera la mention « Pièces Administratives ». Elle contiendra les documents suivants :

- Une lettre de motivation, dûment signée par le soumissionnaire et présentant la méthodologie prévue pour la réalisation des prestations ;
- Une attestation de non-redevance fiscale, délivrée par le Centre divisionnaire des impôts du lieu d'exercice du soumissionnaire ;
- Une attestation de non-faillite, délivrée par le Greffe du Tribunal de Première Instance du domicile du soumissionnaire ;
- Une attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire, délivrée par une institution de crédit ou une banque agréée par le Ministère des Finances ;
- Une copie de la carte de contribuable en cours de validité ;
- Le plan ou l'attestation de localisation de l'entreprise, signé par les services compétents. La deuxième enveloppe, dite « Enveloppe B », portera la mention « Offres Techniques ». Elle contiendra notamment les documents relatifs à la compétence et aux références générales des soumissionnaires. Les pièces contenues dans cette enveloppe seront dans l'ordre

ci-après :

- Les références du soumissionnaire pour des prestations similaires réalisées antérieurement ;
 - La liste des principaux responsables et du personnel d'appui ;
 - Un exposé sur la compréhension de la mission, objet du présent avis d'appel à candidatures, assorti du chronogramme d'exécution des prestations ;
 - Toute(s) autre(s) pièce(s) ou document(s) pouvant justifier de la crédibilité et de l'expérience professionnelle du soumissionnaire dans des prestations similaires.
- La troisième enveloppe, dite « Enveloppe C », portera la mention « Offres financières ». Elle sera cachetée et contiendra notamment les documents relatifs au devis quantitatif et estimatif.

V- REMISE DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidature rédigés en français et en cinq (05) exemplaires dont un (01) original et quatre (04) copies marquées comme tels seront placés sous pli scellé, sans indication sur l'identité du soumissionnaire, sous peine de rejet, déposés à la Direction Générale de la SO.NO.C.C, située au Camp Clairon-Résidence Stella, appartement N° 19, Centre-ville, Brazzaville et devront porter la mention suivante : AVIS D'APPEL A CANDIDATURES N° 001 / SONOCC/DG/DAF/2020 DU 15/01/2020 POUR LE RECRUTEMENT D'UN COMMISSAIRE AUX COMPTES A LA SONOCC. (A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT).

VI- RECEVABILITE DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Toutes les pièces administratives listées ci-dessus devront, sous peine de rejet, être produites

en version originale ou en photocopies certifiées conformes datant de moins de trois (03) mois. Les pièces à incidence fiscale devront être légalisées par les services des impôts émetteurs. Tout dossier incomplet ou non-conforme entraînera le rejet de la candidature.

VII- LIEU ET HEURE D'OUVERTURE DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

L'ouverture des plis se fera le 15/02/2020 à partir de 10h30 dans les locaux de la Direction Générale de la SO.NO.C.C à l'adresse indiquée ci-dessous, par une Commission Interne. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite maîtrise du dossier.

VIII- DATE ET LIEU DU DEPÔT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Chaque dossier devra parvenir, contre décharge, à la Direction Générale de la SO.NO.C.C, sis au Camp Clairon-Résidence Stella, appartement N° 19, Centre-ville, Brazzaville, au plus tard le 15/02/2020 à 10 heures locales.

IX- RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à Madame Alizée (TAN Jinlian) aux références ci-dessus.

Téléphone : 06 619 74 05 / 06 859 46 94 ;

E-mail : 1272848054@qq.com /

bellatan0826@gmail.com

Fait à Brazzaville, le 15/01/2020

Le Directeur Général

LI XING TAO

NOUVELLES TECHNOLOGIES

L'ARPCE explique la coupure d'Internet

Suite à l'interruption brutale, le 16 janvier, de la fourniture d'Internet sur le territoire national, l'Agence de régulation des postes et communications électroniques (ARPCE) a donné un point de presse pour fixer l'opinion sur les raisons de cette rupture de connexion.

En présence des techniciens des deux principaux opérateurs de téléphonie mobile qui opèrent au Congo et de ceux de Congo-télécom, le directeur général de l'ARPCE, Yves Castanou, a éclairci la population sur ce "désagrément sans précédent", ayant entraîné le dysfonctionnement au sein des administrations publiques et privées ainsi que dans la masse populaire.

Le régulateur a fait savoir que la situation ne concerne pas seulement le Congo. D'après les premières informations en sa possession, il s'est agi du principal câble wacs sous-marin qui a été endommagé



Yves Castanou (au centre) lors du point de presse Photo Adiac

depuis Londres en Grande Bretagne, pour des raisons jusque-là encore inconnues. Des bateaux spécialisés, a précisé le directeur de l'ARPCE, seront déployés afin de déceler qu'est-ce qu'il en est

exactement, avant d'entamer des réparations qui pourront durer trois à quatre semaines. « Ce qui est arrivé jeudi, c'est quelque chose d'extrêmement inhabituel. Il s'agit du principal câble sous-marin qui relie

l'Afrique du sud à Londres qui s'est coupé. On parle aussi de coupure du câble au Cameroun et au Nigeria », a précisé Yves Castanou. En dehors du Congo, a-t-il précisé, l'impact de cette cou-

pure brutale d'Internet a atteint tous les pays de la Côte Ouest, notamment le Benin, le Nigeria, la Côte d'Ivoire, le Cameroun, la République démocratique du Congo, le Gabon, la Guinée Bissau, le Mozambique et bien d'autres.

Au Congo, cette catastrophe technologique a touché le trafic international et quelques services locaux, entre autres, l'Internet et Mobile money. Pour l'heure, a-t-il poursuivi, les services habilités ont trouvé des voies de contournement et ont pu rétablir la connexion internet. Selon le régulateur, c'est le service Mobile Money qui reste à rétablir, étant donné que "l'opérateur héberge ses services en dehors du Congo".

Dès que la situation est réglée, l'Internet sera rétabli, a conclu le directeur général de l'ARPCE.

Firmin Oyé

VISITEZ LE MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES **PEINTURES**
CÉRAMIQUES **MUSIQUE**

Musée du Bassin du Congo
galeria CONGO

L'art dans sa Généralité, de la Tradition à la Modernité

Situé sur 84 Boulevard Denis Sassou Nguesso Immeuble les manguiers (M'pila) dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville



Toute l'actualité Du Bassin du Congo EN VIDÉO

www.adiac.tv

+336 11 40 40 56 info@adiac.tv 84, boulevard Denis-Sassou-N'Gessou
Brazzaville - République du Congo



LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA



COMMUNIQUE



Le comité de pilotage de la mission d'audit de la dette intérieure du CONGO portant sur les arriérés commerciaux et sociaux, rappelle aux opérateurs économiques, qu'une liste des entreprises et sociétés concernées par cet audit, a été publiée dans la presse écrite (Les Dépêches de Brazzaville) du mercredi 30/10/2019 et du jeudi 31/10/2019. Il est demandé aux opérateurs économiques concernés par cette convocation publiée dans la presse écrite, d'y répondre en se présentant à la Caisse Congolaise d'Amortissements (CCA) munis de leur dossier entre 9H et 17H. La réception des personnes convoquées se fera jusqu'au vendredi 28/01/2020.

Dans le cadre de la mission d'audit de la dette intérieure commerciale du Congo portant sur les arriérés commerciaux de la période allant de 2003 à 2018 sur les Grands travaux que réalise le groupement des Cabinets ERNST & YOUNG/EXCO-CACOGES, au titre du contrat avec le Ministère des Finances et du Budget, il est demandé aux entreprises dont les noms figurent sur la liste ci-dessous de se présenter à la Caisse Congolaise d'Amortissement (CCA) muni de leur dossier à partir du 21 Janvier 2020 jusqu'au 28 Janvier 2020 entre 9H et 17H.

N.B :

Se munir d'une pièce d'identité pour les personnes physiques. En dehors des pièces d'identités, les représentants des sociétés sont priés d'apporter un document justificatif de leur qualité au sein de la structure (Statuts de la société, une copie de RCCM, une carte de visite avec fonction au sein de la société). Une procuration dûment enregistrée auprès d'un notaire accompagnée d'une pièce d'identité pour toute personne représentant une tierce personne dans l'incapacité de se présenter.

Les entreprises / Sociétés concernées par les Marchés de Travaux (BTP), de Fournitures, de Prestations de Services et de Prestations Intellectuelles (Etude, Contrôle).

Entreprises / sociétés concernées par les arriérés commerciaux de la période allant de 2003 à 2018 concernant les grands travaux.

Composition du dossier à fournir selon le type de marché

A.Pour les marchés de travaux :

- 1.Le contrat ou lettre de commande ;
- 2.Les différentes factures ;
- 3.Les preuves de paiement (pour ceux qui ont déjà reçu des acomptes) ;
- 4.Le certificat de services fait ;

- 5.Rapports établis par le bureau de contrôle ;
- 6.Le dossier fiscal ;
- 7.Relevé d'identification bancaire (RIB) ou numéro de compte de compte bancaire ayant reçu les paiements associés au marché concerné par l'audit.

B.Pour les marchés des fournitures

- 1.Le contrat ;
- 2.Le bon de commande ;
- 3.Les différentes factures ;
- 4.Le bon de livraison ou le procès-verbal de réception ;
- 5.Les factures fournisseurs (factures d'achat des biens livrés) ;
- 6.Les documents d'importations (pour ceux ayant effectués les achats à l'étranger) ;
- 7.Le dossier fiscal ;
- 8.Relevé d'identification bancaire (RIB) ou numéro de compte bancaire ayant reçu les paiements associés au marché concerné par l'audit.

C.Pour les marchés de services et de prestations intellectuelles

- 1.Le contrat ;
- 2.Les différentes factures ;
- 3.Le procès-verbal de réception ;
- 4.Le rapport fourni (uniquement pour les prestations intellectuelles) ;
- 5.Le dossier fiscal ;
- 6.Relevé d'identification bancaire (RIB) ou numéro de compte de compte bancaire ayant reçu les paiements associés au marché concerné par l'audit.

N.B : Pour chaque marché effectué en lien avec l'audit en cours, veuillez bien lire les documents listés à fournir :

- Contrat, lettre de commande, ordre de service ou tout autre document équivalent ;
- Les avenants ;
- Service fait et attachement ;
- Procès-verbal de réception ou définitif ;
- Preuves de paiement ;
- Mandats en instance de paiement ou OPPA ;
- Grand-livre au 31-12-2018 des comptes Trésor et Grands travaux dans votre comptabilité ;
- Relevés du compte bancaire ayant recus les paiements des grands travaux (DGGT) ou du Trésor en soulignant les paiements effectués par le Trésor ou les grands travaux au titre des marchés concernés par l'audit ;
- Un état récapitulatif par marché retraçant le montant du contrat hors taxe, montants toutes taxes comprises .

**INVITATION A MANIFESTATION D'INTERET
N°001/ECG/DG/2020**

ANNONCE POUR LA VENTE D'UN IMMEUBLE

Ecobank Congo informe le public qu'elle procède à la vente de son immeuble acquis par adjudication dont ci-dessous la désignation :

Propriété bâtie sise à Brazzaville, objet du titre foncier n°16.556, cadastrée section S, parcelle n°57, d'une superficie de 2352.70m², quartier Mpila, Ouenzé, mitoyenne du siège de la société SOCOFRAN. Elle est entourée d'un mur sur les trois côtés, postérieur, latéral gauche et droit à l'exception de la façade donnant sur la pointe Hollandaise, à l'intérieur se trouve un grand bâtiment R+3 en construction, bâtiment construit en 04 volumes communiquant, au milieu de ces 04 volumes, se trouve un espace libre, le volume situé du côté latéral gauche a une partie à deux niveaux, les gros œuvres sont achevées, le sol est revêtu du ciment de propreté ; certains murs sont en béton et d'autres ne sont pas encore recouverts d'enduits.

Prix de vente : *FCFA trois milliards (3.000.000.000).*

Les offres seront reçues, sous pli fermés, aux adresses ci-dessous :

Brazzaville :

S/C
ECOBANK-CONGO
3ème Etage de l'Immeuble de l'ARC
City Center

Pointe Noire :

S/C
ECOBANK-CONGO
Secrétariat de l'Agence Atlantic
Hôtel Atlantic Palace

La date limite de dépôt des d'offres est fixée au 21 Janvier 2020 à 15h00.

Pour toutes informations, prière adresser vos mails à TGOMA@ecobank.com ou adossou-yovo@ecobank.com (Tél : 06 511 59 05 / 06 880 02 33).

Fait à Brazzaville, le 14/01/2020.

La Direction Générale

PARALITTÉRATURE

Les jeunes bédéistes formés à l'écriture du scénario



Les jeunes bédéistes et leur formateur crédit photo "Adiac"

La rencontre itinérante de la bande dessinée Dikouala Bulles a organisé, les 17 et 18 janvier, à Pointe-Noire un atelier de formation sur l'écriture des scénarios à l'endroit des jeunes bédéistes.

C'est dans le souci de vouloir rendre populaire la bande dessinée (BD) au Congo en général et à Pointe-Noire en particulier que la rencontre itinérante de la BD Dikouala Bulles que dirige l'auteure, dessinatrice et illustratrice, Jussie Nsana, que cet atelier a été organisé afin de former les jeunes appelés à exceller dans le 9e art. En dehors de leur passion pour la BD, les jeunes doivent se former afin de se professionnaliser dans ce métier.

Cette vision a été aussi partagée par le formateur Andrad Pathis Talansi, artiste, bédéiste, auteur, illustrateur qui a, durant les deux jours de formation, apporté ses connaissances aux jeunes très enthousiastes lors de l'apprentissage. « La formation que j'ai donnée concerne l'écriture des scénarios. Elle est la base de la bande dessinée. Ainsi, au cours de

l'atelier, les jeunes ont appris comment créer les personnages, poser des plans pour mieux argumenter son histoire. Ce sont là les points-clés pour un début de scénario », a-t-il dit.

Satisfait de la formation, Archange Matsondas, dessinateur-bedeiste, illustrateur, a déclaré : « Au cours de ces deux jours de formation, j'ai découvert beaucoup de choses que j'ignorais avant, tel le découpage-écriture dans le scénario. Nous avons aussi appris aux côtés du formateur comment situer une page par rapport aux personnages. Désormais, nous ferons plus attention dans nos travaux et ne plus commettre les erreurs dues au manque de connaissance. » Après cet atelier, d'autres ateliers sont prévus à l'avenir a signalé Jussie Nsana à la fin de la formation. « Il est temps que nous, bédéistes, prenions les choses en mains pour que nous allions de l'avant, puisqu' à Dikouala Bulles notre crédo est la BD congolaise à la rencontre du public comme le poisson hareng vendu par les commerçantes ambulantes », a-t-il signifié.

Hervé Brice Mampouya

TRANSPORTS TERRESTRES

Encore un accident sur la RN1

Un accident a été enregistré de nouveau, le 18 janvier, sur la route nationale n°1 (RN1) dans le département du Kouilou.

Il s'agit d'une voiture taxi qui a percuté de plein fouet une voiture personnelle à hauteur du village de Liambou. On ne dénombre pas de morts mais des blessés dont certains dans un état grave. ceux-ci ont été conduits à l'hôpital général de Loandjili. Ce énième accident vient encore remettre sur la table les questions de sécurité routière, d'entretien de véhicules ainsi que le respect du code de la route souvent bafoué par les chauffeurs, en particulier ceux du transport en commun. Sur la RN1, on note que les départements de Pointe-Noire, au niveau de la descente de Mongo Kamba particulièrement, et le Kouilou sont les plus touchés par les accidents. Les avis sont partagés quant aux causes de ce phénomène récurrent. Si certains pensent à la sécurité routière, à l'entretien des véhicules et au code de la route, d'autres estiment que cela est dû à la complexité de la route au niveau du Kouilou et à la circulation intense pour ce qui est de Pointe-Noire.

Mais, dans tous les cas, « il y a lieu d'examiner tous ces aspects et, surtout, de sensibiliser régulièrement les usagers de la route au respect du code et aux dangers de l'excès de vitesse », a estimé un citoyen de la ville de Pointe-Noire. Et d'ajouter : « Pour Pointe-Noire, je ne fais pas de commentaire. Mais, pour le Kouilou, cette route nous parle pourtant, on fait la sourde oreille. Il y a des panneaux signalétiques, même si à certains niveaux les herbes ont tendance à les encombrer, on ne veut pas les respecter. »

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

CIRCULATION ROUTIÈRE

Une bouteille de gaz fait exploser un taxi

L'incident a eu lieu le soir du 17 janvier à l'arrêt Bernard-Théousse, à moins de 100m du rond-point Sympathique situé dans l'arrondissement 2 Mvou-Mvou, où cette bouteille, tombée sur la route, a causé l'explosion d'une voiture taxi.

C'était le trouble. Heureusement, le pire a été évité. Le bilan de l'incident fait état de blessés et de perte matérielle dont le taxi. Mais que s'est-il passé ? Dominique, jeune fille habitant le quartier Mvou-Mvou, a été témoin de l'événement. « J'étais debout juste à côté, j'attendais un cent-cent. Le véhicule qui transportait les bouteilles de gaz était de passage. Tout à coup, une bouteille

est tombée juste à côté du foyer de la vendeuse des beignets », a-t-elle expliqué. Le fait s'est aggravé quand le feu a atteint la voiture taxi stationnée juste à côté, avec à son bord le chauffeur et les clients. Ceux-ci ont pu être extirpés du taxi grâce à l'intervention des jeunes courageux présents sur les lieux. « L'intervention de ces gens a permis d'éviter le pire. Dès qu'on a sorti le chauffeur et ses clients, le taxi a explosé. Tout est allé très vite, c'était comme dans un film d'action. J'en tremble encore. Cela a créé un embrouillage, les gens étaient en débandade. j'ai couru sans savoir où j'allais. Il m'a fallu un peu de temps pour me remettre »,

a détaillé Dominique.

Pour un jeune du quartier ayant requis l'anonymat, une catastrophe a aussi été évitée grâce au chauffeur du véhicule des bouteilles de gaz : « Heureusement qu'il n'y avait pas du monde à ce niveau et que le chauffeur du véhicule a eu le réflexe de continuer sa course, même si c'était aussi pour sa sécurité. S'il s'était arrêté, on ne sait pas ce qui allait se passer. Surtout que non loin de là se trouve un dépôt de bouteilles de gaz », a-t-il dit, estimant que ce fait était une alerte et qu'il était important que les autorités de la ville revoit la manière dont ces bouteilles sont transportées.

LPC N'Z

KUNG-FU WUSHU

Le président de la Ligue appelle les pratiquants à l'unité

L'invite du président de la Ligue départementale de Kung-fu wushu de Pointe-Noire, Freddy Ngouabi, a été lancée le 19 janvier lors de l'entraînement départemental organisé à l'esplanade du Complexe municipal de Pointe-Noire, dans le cadre de la relance des activités pour la nouvelle année.

L'année 2020 semble prometteuse à la Ligue du kung-fu wushu de Pointe-Noire. En effet, dans son souci de développer la discipline au niveau départemental, le président de la Ligue a lancé un appel vibrant à tous les pratiquants de se mettre ensemble pour promouvoir la discipline dans la ville océane.



que ces activités précéderont la passation de grade de ceinture

Des disciples présents à l'entraînement Adiac ont été observés. « Tout le monde n'a pas répondu présent à l'appel de la Ligue pour cette journée de relance des activités. D'autres continuent à fêter mais nous travaillons avec ceux qui sont disponibles avec deux séances d'entraînement dans le mois. Toutefois, nous demandons aux dirigeants des clubs de se rapprocher de temps en temps de la Ligue pour avoir les informations requises », a-t-il indiqué. Le président de la Ligue a aussi appelé tous les pratiquants de wushu de se mettre ensemble en vue de développer leur discipline. « Je lance un appel à tous les pratiquants, notamment les clubs qui se créent de façon non conventionnelle de se rapprocher du bureau exécutif pour qu'ensemble nous bâtissons cet édifice. Lorsqu'on travaille en cachette, on peut former des bandits sans qu'on se rende compte par manque de contrôle de la tutelle »

« Je lance un appel à tous les pratiquants, notamment les clubs qui se créent de façon non conventionnelle de se rapprocher du bureau exécutif pour qu'ensemble nous bâtissons cet édifice. Lorsqu'on travaille en cachette, on peut former des bandits sans qu'on se rende compte par manque de contrôle de la tutelle »

« Chaque discipline à sa façon de commencer une nouvelle année. Au kung-fu wushu, nous avons souhaité commencer cette nouvelle année avec un entraînement départemental regroupant tous les clubs évoluant à Pointe-Noire afin de régénérer une certaine chaleur avec tous les disciples avant l'organisation, en février, d'une soirée kung-fu et d'une marche sportive dans le but de vulgariser notre discipline », a signifié Freddy Ngouabi qui a ajouté

noire prévue à Brazzaville.

Cette séance de travail a permis au président de la Ligue, en l'absence de son directeur technique, de faire un rappel de quelques techniques de combats aux disciples. « Il y a toujours quelque chose de particulier dans les arts martiaux, nous sommes revenus sur la posture de base qui permet au disciple d'apprendre à mieux s'exprimer dans l'art et la technique de combat pied-poing », a-t-il noté.

Cependant, plusieurs absences

Charlem Léa Itoua

ASSOCIATION SPORTIVE CONGOLAISE DE BRAS DE FER

Les arbitres découvrent le règlement de travail

Une vingtaine d'arbitres évoluant dans des différents clubs de bras de fer du Congo ont participé, le 18 janvier à Brazzaville, à un séminaire de recyclage, animé par le directeur technique de l'Association sportive congolaise de bras de fer (Ascobf), Crépin Mistingue.



Une vue des stagiaires/Adiac

Cette formation est la première du genre en République du Congo. Elle se tient en prélude à de différentes compétitions départementales, nationales et continentales que les arbitres congolais prendront part, dans les tout prochains jours.

Durant ce moment d'échange, les participants ont travaillé sur l'application du règlement de l'arbitrage, notamment la notation, la prise de décision et l'évaluation pendant les compétitions.

Le premier vice-président de l'Ascobf a signifié que cette formation arrive à point nommé « L'activité de ce jour est une formation pratique des arbitres. Comme dans chaque sport, il faut des personnes qualifiées, capables de faire respecter la

loi du sport de bras de fer, selon les règles conventionnelles. Ceci est un bel élan avant le début de compétition. Je vous invite à rester concentrer durant la formation parce que vous serez conviés de relayer ces connaissances à d'autres collègues », a rappelé Gesmin Mbolo Miete.

Afin de lier la partie théorique à la pratique, un mini tournoi a été organisé dans le but de permettre aux différents stagiaires de mettre en évidence les connaissances acquises durant ce séminaire qui a duré toute une journée.

Pour sa part, le président de l'Ascobf, Johan Jacques Tsika, a indiqué que cette structure regroupe plusieurs sportifs venus de plusieurs dojos et clubs de

musculature. « Le but de notre organisation est de promouvoir le sport de bras de fer sur toute l'étendue du territoire national congolais, de garantir l'unité des clubs membres dans la pratique du bras de fer ainsi qu'à l'épanouissement des athlètes » a notifié Johan Jacques Tsika.

Notons que les certificats ont été donnés à tous les participants à la fin de stage, une manière non seulement d'encourager les arbitres mais aussi de permettre à ces derniers d'exercer librement lors des compétitions.

Créée le 15 août 2019 à Brazzaville, cette association est membre de la Fédération mondiale et la Fédération africaine de bras de fer.

Rude Ngoma

ELIMINATOIRES COUPE DU MONDE U20

Le Congo s'impose face à l'Angola

La formation des Diables rouges dames des moins de vingt ans de football a battu, 2-0, les Welwitschia de l'Angola, le 19 janvier au stade Alphonse Massamba-Debat.



Une séquence du match Congo-Angola/Photo Rogalvy

Les Congolaises qui ont pour la plupart porté le maillot de l'équipe nationale que lors de cette confrontation ont reconnu le poids de la charge qui les incombe. Leur détermination dès l'entame du match pouvait tout dire. La rencontre n'a certes pas suscité l'engouement du public dans son ensemble mais, quelques spectacles isolés, digne du football féminin ont donné un sens à ce match qui a opposé deux pays d'Afrique centrale.

Si le Congo a tenté d'accélérer et monopolisé le ballon durant les quarante-cinq premières minutes, les Angolaises n'ont fait que subir les attaques « stériles » des locaux, menées par le trio Doris Senga, Diane Carine Ossiethe et Queen Dzoussi ; grâce à la technicité dans la distribution des passes de la capitaine Adolphine Dembélé.

L'effort des Diables rouges a été récompensé à la cinquante cinquième minute suite à la puissante frappe de Doris Senga. Un tir bien cadré, laissant inerte la gardienne angolaise. L'entrée en jeu de Maria Marlene Da Silva du côté des Welwitschia a donné un nouveau souffle aux siennes mais la défense congolaise est restée impeccable. Cette stabilité défensive a permis à l'attaque congolaise de bien s'exprimer puisque Queen Dzoussi a doublé la mise dans le temps additionnel, précisément à la quatre-vingt treizième minute de jeu.

En attendant le match retour qui aura lieu dans deux semaines à Luanda, en Angola, l'entraîneur de la formation angolaise a estimé que ses filles sont venues découvrir et elles souhaitent maximiser lors du match retour. « C'était dure, nous avons joué avec des filles de seize et dix-sept ans, nous voulions faire au moins un match nul mais le Congo était meilleur. Nous allons analyser ce match afin de bien préparer la manche retour, en modifié peut-être l'effectif », a indiqué Sandra Diaz.

Pour sa part, Berjona Mbemba a invité la tutelle à organiser de façon régulière les compétitions féminines sur le plan national afin de permettre aux athlètes congolais de bien affronter les échéances internationales. « Pour moi, deux zéro c'est déjà un acquis parce que nous avons découvert l'équipe adverse sur le terrain. Cette sélection a été convoquée rapidement avec les moyens de bord. Je demande à la Fédération de continuer à nous soutenir et nous encourager. Faisons confiance à cette jeune équipe car c'est seule la capitaine qui est habituée à ce genre de match. Je demande la reprise du championnat, cela nous permettra d'avoir un bon temps de jeu », a souligné le coach du Congo. Après cette étape, les meilleures équipes s'affronteront avec les gagnants des autres régions d'Afrique en vue d'obtenir un ticket pour la phase finale de la coupe du monde féminine U20, Costa Rica- Panama 2020.

Résultats de tous les matchs

Namibie 0-7 Botswana
Soudan du Sud 0-5 Algérie
Tanzanie 2-1 Ouganda
Congo Brazzaville 2-0 Angola
Liberia 3-0 Guinée
Egypte 3-5 Maroc
Sierra Leone 0-1 Sénégal
Zambie 0-2 Afrique du Sud
Malawi 1-1 Zimbabwe
Burundi 0-5 Ethiopie
Burkina Faso 3-2 Gambie
Mauritanie 0-6 Guinée Bissau

R.Ng.

TRANSFERTS

Christoffer Mafoumbi terminera la saison à Morecambe

Borduré à Blackpool, Christoffer Mafoumbi va terminer la saison au FC Morecambe, en 4^e division anglaise, pour bénéficier d'un temps de jeu conséquent.

Lors de l'élimination de Blackpool par Reading, Christoffer Mafoumbi aura mis un point final à son aventure chez les Tangerines : en fin de contrat en juin prochain, il terminera la saison à l'étage inférieur, en 4^e division, sous le maillot du FC Morecambe.

Avec seulement 3 rencontres jouées en club cette saison (2 en EFL Trophy, 1 en EFL Cup), c'est un joueur mort de faim qui débarque chez le 23 et avant-dernier de League Two. Avec 46 buts encaissés en 27 matches, le secteur défensif est en berne chez les Shrimps.

Dans les cages, l'Irlandais Roche (16 matches/29 buts encaissés) et l'Anglais Halstead (11/17) sont désormais menacés, car l'international congolais arrive pour être titulaire. Le « deal » semble claire : s'il est compétitif, le portier de 25 ans jouera. Et pour aider le club à se maintenir, il devrait pouvoir compter sur quelques renforts de qualité en défense.

Le natif de Roubaix était également sollicité par d'autres



Christoffer Mafoumbi



Hugo Konongo

clubs, dont Bradford, désormais entraîné par Gary Bowyer, qui dirigeait Mafoumbi à Blackpool de juillet 2017 à juillet 2018.

Relancé par Valdo en sélection congolaise, où il reste, malgré les aléas de sa carrière en club, l'option la plus crédible, Christoffer Mafoumbi a donc fait le choix du temps de jeu afin d'être compétitif en mars prochain pour les prochaines échéances des Diables rouges.

Hugo Konongo résilie son contrat à Sepsi

Hugo Konongo quitte l'OSK Sepsi : l'international congolais et son club ont trouvé un accord à l'amiable pour mettre un terme au contrat qui le liait avec la formation roumaine jusqu'en juin prochain.

En Roumanie, le latéral gauche de 27 ans a disputé 7 matches de championnat (6 comme titulaire) et 2 rencontres de Coupe (1 passe décisive). Un temps de jeu réduit qui met en péril le statut de sélectionnable du natif de Toulouse.

Camille Delourme